

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1854

**NOTICE**

SUR

**PLUSIEURS MONNAIES INÉDITES**

**DES PAYS-BAS.**

---

M. Becker, dont la mort a été annoncée à la p. 348 du t. VI, 1<sup>re</sup> série de cette *Revue*, a laissé dans sa succession une belle collection de médailles et monnaies de tous les pays, tant antiques que modernes. Chargé par les héritiers du défunt de la rédaction du catalogue de ses monnaies du moyen âge et des temps modernes, nous avons remarqué mainte pièce que nous n'avions trouvée dans aucun recueil, dans aucune monographie, carte, liste, ordonnance ou *beeldenaar*. Nous croyons qu'il sera agréable aux numismates d'en connaître les plus rares. Persuadé comme nous le sommes qu'il est du devoir de chacun de livrer ses découvertes au domaine de la publicité, nous en donnons ici la description, accompagnée des dessins que nous en avons faits.

Parmi les pièces du Brabant et du Limbourg, nous avons remarqué :

I. Le denier à l'écusson écartelé aux quatre lions, sans nom du duc, frappé à Rolduc.

Av. ✠ Ω — OHET — X ROD — E. Écusson écar-


telé, au 1 et 4 du lion du Brabant, au 2 et 3 de celui à la queue fourchue du Limbourg.

*Rev.* DVX B — RABAT — HATIE — LIMB. Croix pattée traversant la légende, écartonnée de quatre feuilles de trèfle à tiges. (Pl. VII, fig. 1.)

Nous attribuons cette pièce à Jean II, duc de Brabant, à cause des feuilles de trèfle qui se voient aussi sur ses deniers à l'écusson parti.

II. Florin d'or de Philippe le Beau, frappé à Maestricht :

*Av.* PHILS x DEI x GRAT x RR — CHIO x TVST x  
3 — \*. Buste nimbé du saint, tenant la croix de la main droite, l'évangile dans la main gauche; devant lui, un écusson couronné et écartelé, portant sur le tout un petit écusson au lion.

*Rev.*  MONETA x TV x FACTA x TIE CMI  
x IO x VROHOF x 1506. Croix fleuronnée, écartonnée de deux lis et de deux couronnes; au centre l'étoile, marque monétaire de Maestricht. (Pl. VII, fig. 2.)

Cette pièce est conforme au demi-florin d'or, publié par M. Perreau, au t. II, p. 559 de la *Revue*; mais elle en diffère non-seulement par le millésime et les abréviations de la légende, mais principalement par les titres de l'archiduc, qui remplacent l'invocation *S' PHE JTERCEDE, PRO NOBJS*, du florin gravé chez Vander Chijs (pl. XXI, fig. 6).

Les seigneurs brabançons nous ont fourni, entre autres :

III. Le double gros au lion heaumé, nommé *botdrager*

par le peuple (à cause du heaume, ressemblant à certaine mesure de capacité, dite *bot*), frappé par Jean Dickbier, comte de Megen.

Av. IOHANNES : DEI : G... IT : DOMES ME-  
GEN. Lion assis, la tête couverte d'un heaume couronné, orné d'une tête de chien ou de loup (?) pour cimier; le tout dans une épicycloïde à quatorze lobes.

Au revers se trouve une croix fleuronnée, entourée de deux légendes, séparées par des grènetis; la légende intérieure porte : ✠ MONETA ✠ DE ✠ MEGENSIS.

Légende extérieure : ✠ BE... DICTVS · QVI ·  
VEHIT · IH · NOMINE DOMN. Croix fleuronnée.  
(Pl. VII, fig. 5.)

On remarquera, dans cette pièce, l'usage des E et N de formes différentes, l'une à côté de l'autre.

IV. Même pièce d'Arnould d'Oreye, seigneur de Rummen, au même type, sauf que le cimier du lion est une espèce de panache.

Av. ✠ ARNOLDOVS : DOMINVS : DE : QVTEC  
BEAHE.

Rev. Légende intérieure : ✠ MONETA ☉ DE ☉ RVM-  
MENE. Croix fleuronnée. (Pl. VII, fig. 4.)

La légende extérieure ne diffère en rien de celle de la pièce précédente.

Ce seigneur de Rummen étant suffisamment connu par la notice de M. Wolters, nous nous abstenons d'entrer dans

de plus amples détails à son sujet. Seulement, nous ajouterons que la collection de M. Becker est riche en *botdraggers*. Outre celui que nous décrivons plus bas, au n° 7, et plusieurs variétés de celui d'Édouard de Gueldre, frappé à Arnhem, de Guillaume V, comte de Hollande, et de Jean de Virneborg, évêque d'Utrecht, frappé à Zalland; outre ceux de Louis de Male et d'Antoine de Bourgogne, nous avons remarqué deux variétés de celui d'Édouard de Gueldre, frappé à Venloo, avec **VENENSIS** et **VENENS**; celui de Guillaume I, duc de Gueldre, frappé à Nimègue; d'Arnould de Hornes, évêque d'Utrecht, frappé à Campen. Ce dernier, mieux conservé que celui que M. Balfoort a fait graver dans son *II<sup>e</sup> twaalfstal*, fig. 6, nous montre la tête du lion, non pas à découvert, mais ceinte d'un heaume ayant pour cimier le bonnet d'hermines de Hornes. Le *botdrager* d'Adolphe de la Marek, ci-devant archevêque de Cologne, qui quitta le célibat et l'habit ecclésiastique pour succéder à l'héritage vacant de Clèves, est digne de remarque; le lion a la tête couverte d'un heaume timbré d'une tête de buffle, sur lequel se voit la fasce échiquetée de la Marek.

Les derniers que nous citerons sont ceux de Guillaume VIII, comte de Juliers, frappé à Dulken, et de Godefroi III, seigneur de Heinsberg, qui diffère de la pièce gravée, pl. VIII, n° 16 du tome V de la *Revue*, par les légendes : **GODEFRIDVS : DEI : GRA... DNS : HEINSENBER**, et ✠ **MONETA · DE · HEINSEB'**.

Après cette digression, nous reprenons notre tâche et appelons l'attention de nos lecteurs sur :

V. Demi-gros de Guillaume, seigneur de Hornes :

*Av.* WILLI<sup>9</sup> : DNS · — · DE ; HORNÆ. Buste de face, couvert d'un bonnet d'hermines; à l'exergue, l'écusson aux trois cornets de Hornes.

*Rev.* Une croix pattée traverse la légende intérieure : I : R — OI — E : D — HI :. La légende intérieure porte : ✠ MONETA : NOVÆ : DE .... E. (Pl. VII, fig. 5.)

Il est à regretter que cette pièce, imitée des monnaies de Jean d'Arkel et d'Englebert de la Marek, comme évêques d'Utrecht et de Liège, ait souffert. Cette circonstance ne nous rend qu'imparfaitement la légende du revers.

Le comté de Namur nous fournit trois pièces d'une très-grande rareté, savoir :

VI. Un demi-gros au cavalier, du comte Jean I, d'une *conservation admirable*.

*Av.* ✠ : IOHES : COMES : NAM :. Cavalier armé, galopant à gauche, tenant une bannière, et portant sur l'épaule gauche un bouclier, chargé d'un lion barré.

*Rev.* SIG — NOV — ERV — EIS. Croix pattée, coupant la légende, cantonnée de quatre trèfles. (Pl. VII, fig. 6.)

VII. Double gros ou *botdrager* de Guillaume I.

*Av.* GVILELMVS : DEI : GRA : COMES : Z : DE NAM... ENS. Le type ordinaire, le heaume timbré d'un vol.

*Rev.* Légende intérieure : ✠ MOHETA ☉ DE ☉ NAVR.

D'. Type et légende extérieure comme à l'ordinaire.

(Pl. VIII, fig. 7.)

Le type des botdraggers ayant régné pendant le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, nul doute que notre pièce ne doive être attribuée à Guillaume I. La signification du dernier D' de la légende ne nous est pas claire; signifierait-elle par hasard *duplex*?

VIII. Demi-florin d'or au saint Philippe, de Philippe le Beau.

Le type en étant trop connu, nous nous abstenons de le décrire amplement, et n'en donnons que les légendes.

Av. S' : PHĒ : IN : TER — CED : PRO : NO  
— B.

Rev. PHĪS : DEI : GRĀ : ARCHID : AVS :  
OVX : B' : C' : D'. (Pl. VIII, fig. 8.)

IX. Le Luxembourg nous offre un demi-gros au lion, dit *kromsteert*, d'Antoine de Bourgogne.

Av. ✠ ANTONIO : ..., MBVR..... :. Dans le champ burelé, un lion debout, portant un écusson écartelé, au 1 et 4 une fleur de lis, au 2 et 3 un lion.

Rev. . ONENT . F.... LVCEMBVR. Croix pattée, cantonnée de deux lis et deux lions. (Pl. VIII, fig. 9.)

Nous croyons pouvoir compléter la légende du revers par le mot FACTA : nulle part nous n'avons vu faire mention d'une pièce de ce due, frappée à Luxembourg après son mariage avec Élisabeth de Görlitz, duchesse de ce pays.

X. Parmi les monnaies de la Hollande, on remarque un petit gros de Florent V.

Av. ✠ F : COMES : OLLANNDIE. Profil à gauche.

Rev. ✠ MONETA · DORDRECI. Croix pattée.  
(Pl. VIII, fig. 10.)

Sur toutes les pièces de ce comte que nous avons vues jusqu'ici, le nom de la ville de Dordrecht était abrégé DORDCI, tandis qu'ici le graveur du coin l'a donné en toutes lettres.

XI. Un quart de gros d'Albert de Bavière.

Av. ✠ ALBERT : DVX : COM : hOLLAND.

Écusson écartelé de Bavière, Hollande et Hainaut et inscrit dans une épicycloïde de dix lobes.

Rev. BNDI — Q : VEN — IT : I : N — OIE : D.

Croix pattée, traversant la légende, cantonnée des lettres h' — T — L — D.

Cette jolie pièce est évidemment une division de celle qu'Alkemade a gravée, pl. XXVI, n° 2, où l'écusson est placé dans un cartouche de trois arcs saillants de trois demi-cercles.

XII. Demi-gros à la haie, dit *tuyn*, de Guillaume VI, quatrième du nom, parmi les comtes de Hainaut.

Av. ✠ GVILhELM : DVX : COM : hOLTA : Z :  
hELTD. L'écusson écartelé aux fusées et aux lions dans une haie ou enceinte envergée.

Rev. ✠ NOVTA — : MONETA — : hOLTAN — : Z :  
hELTA. Croix pattée, coupant la légende; dans le



grènetis une épicycloïde à quatre lobes ornés d'annelets.

Jusqu'ici on ne connaissait que des gros à la haie, frappés à Valenciennes pour le Hainaut; le nôtre l'est pour la Hollande. L'origine de la haie, comme ornement des armes de la Hollande sous ce comte, nous est donnée par Alkenade., selon les chroniqueurs hollandais, en ces mots :  
« Le comte Guillaume, assiégeant, au commencement de  
« l'été de 1406, le château de Hagestein, fit construire au  
« bords de la Lccq, en deçà et au delà du château, deux  
« fortins de bois, et fit boucher le fleuve en fixant des pi-  
« lotis et des mâts; il environna son camp d'une fosse  
« profonde, pour empêcher les assiégés de communiquer  
« avec leurs amis, par eau et par terre, et les forcer ainsi à  
« la reddition par les armes et la faim. Mais cette place  
« forte, bien munie d'une garnison vaillante et de tout ce  
« qui était nécessaire à un siège de longue durée, fit une  
« défense si courageuse et si opiniâtre, que l'approche de  
« l'hiver et la gelée lui eussent probablement fourni des  
« chances favorables à être délivrée, si le comte n'eût pris  
« ses précautions à temps. L'assiégeant fit environner ses re-  
« tranchements d'un jardin ou enclos très-haut composé de  
« branches de saule entrelacées, dans lequel et autour du-  
« quel les pavillons des nobles et des villes, ornés de leurs  
« écussons et armes, furent placés de manière que, ni en  
« été ni en hiver, nul ne pût sortir ou entrer dans la for-  
« teresse assiégée, sans être vu. Ainsi Hagestein fut enfin,  
« après avoir été vaillamment défendu, réduit à se rendre à  
» des conditions onéreuses, que le vainqueur scella d'un

« nouveau sceau, dans lequel il avait fait graver à dessein  
« une haie envergée : et cette invention lui plut tellement,  
« qu'il fit bientôt battre monnaie au type d'un pareil jardin,  
« dans lequel ses armes ou bien celles du comté de Hollande  
« furent encloses. »

XIII. La publication par M. Rethaan Macaré, dans le tome II, 2<sup>e</sup> série de cette Revue, p. 114, d'un gros frappé à Asperen par le seigneur de cette localité, fut regardée par les numismates comme une découverte heureuse; nous pouvons y ajouter la pièce suivante :

Av. ✠ WALRANVS : DE : VALKENBORCH.

— Croix fleuronée à triples bandes, entre trois des fleurons retombants un lion; entre le quatrième un aiglon, et cantonnée de quatre aigles. (Pl. IX, fig. 15.)

Rev. ✠ MONETA ✠ NOVA ✠ ASPERENSIS ✠.

Lion couronné à queue fourchue, dans une épicycloïde à neuf lobes.

Ce Waleran (Walraven), de Valkenbourg, aussi sire de Borne et de Sittard, était *Richter* de la Veluwe pour le duc Renaud III. Notre pièce diffère de celle du cabinet de M. Macaré, seulement par la légende.

La pièce suivante est non moins rare. Elle est frappée au même type que la précédente, sauf que le lion n'a pas la queue fourchue, que l'épicycloïde est à huit lobes et qu'entre les quatre fleurons retombants il y a des lions.

XIV. Av. Même légende, à l'exception qu'elle se termine :  
DE HONOR.

Rev. ✠ HONETA . NOSTRA . NOVTA . TDE :  
D'HOME.

M. Becker n'avait su fixer l'attribution de cette pièce ; nous avons été plus heureux : à la première inspection, nous croyons devoir la donner à un sire de Berg : la forme de l'M comme une H se retrouve aussi dans HONETA. Notre pièce appartient donc à un des seigneurs de cette illustre et ancienne famille de dynastes du pays de Gueldre, ou proprement dit du comté de Zutphen ; mais à quel seigneur ? Un ancien cartulaire des archives de cette maison, dont on doit la communication à l'obligeance de M. R.-W. Fadama, juge du canton à Zutphen, nous vient en aide : on y voit la copie d'une lettre originale sur parchemin, qui est éditée par M. Van der Chijs, dans le III<sup>e</sup> tome, p. 197, de son grand travail sur les monnaies des Pays-Bas, contenant les monnaies des villes et dynastes de Gueldre. L'archevêque de Cologne, Waleran de Juliers, y donne en fief *aliqua jura, videlicet cerevisiam permutandi et monetam cudendi in parochia de Genderinghen* à Adam, seigneur de Berg. Il commence sa lettre en ces termes : *Walramus, Dei gratia, Sancte Coloniensis ecclesie archiepiscopus, sacri imperii per Italiam archicancellarius dilecto nobis in Christo Ade domino de Monte fideli nostro salutem in domino.* Voilà bien l'Ade de Monte expliqué par une lettre contemporaine, qui porte la date de : *anno domini millesimo trecentesimo quadragesimo sexto, septima die mensis novembris.*

Nous osons dire que c'est la première monnaie connue de ce seigneur que nous publions ici ; car ce n'est qu'en

hésitant que M. Van der Chijs lui attribue, page 196, *l. c.*, un denier à l'écusson écartelé aux quatre lions, qui ne peut être que de son frère Guillaume; car Adam mourut en 1554; et sur le denier, que M. Van der Chijs a fait graver sur sa planche XVI, le champ du 4<sup>e</sup> quartier est burelé. C'est une imitation des deniers du duc Wenceslas, époux de Jeanne, duchesse de Brabant, laquelle succéda à son père Jean III, un an après la mort d'Adam de Berg.

On aura remarqué que cette pièce et la précédente sont des imitations des gros au lion de Renaud III, duc de Gueldre, et copiés aussi par les seigneurs de Batenburg, de Cranenburg et par Thierry III de Heinsberch, comte de Loos. *Voy.* plus bas n<sup>o</sup> 24.

Les monnaies des seigneurs ecclésiastiques sont aussi bien représentées dans la collection de M. Becker. Il en possédait de bien rares. Sans parler des pièces récemment publiées par M. Meyers, dans le tome III de la 2<sup>e</sup> série de la Revue, p. 129 et suivantes, et dont il possédait plusieurs exemplaires, nous fixons l'attention sur les monnaies décrites ci-dessous :

XV. Maille ou petit denier muet, qui pourrait bien appartenir à un évêque de Tournai, à cause de son analogie avec les pièces gravées sur la pl. VI, t. II de la 1<sup>re</sup> série de la Revue. (Pl. IX, fig. 13.)

*Av.* Crosse entre deux bâtons accostés de deux annelets.

*Rev.* Croix fleurdelisée, au centre du cercle.

XVI. Maille ou petit denier d'Obert, évêque de Liège.

*Av.* OB — ERTVS. Buste à gauche à tête nue; au-devant, crosse haute.

*Rev.* Sans légende. Croix pattée, cantonnée de quatre feuilles de trèfles, dont les tiges sont attachées au centre de la croix, le tout dans un grènetis. (Pl. IX, fig. 16.)

XVII. Gros de Jean, surnommé Sans-Merci, élu de Liège.

*Av.* ∴ IOH ∴ B — ABTR ∴ ELÆ ∴ LÆ OD ∴ I ∴  
COM ∴ LOS. Écusson incliné, écartelé aux fusées bavaroises et aux lions de Hollande et Hainaut, ou peut-être Palatines, surmonté d'un heaume couronné, timbré d'une queue de paon, et orné de ses lambrequins, le tout dans un entourage de huit demi-cercles.

*Rev.* ✠ NOVIT — MONETA — SEONTR — VDO —  
NE. Croix pattée, coupant la légende, cantonnée d'un écusson bavarois, d'un heaume couronné, d'un lion et d'un heaume timbré d'une queue de paon.

Cette pièce singulière, frappée pour le comté de Looz, est une imitation des monnaies hollandaises de son père Albert, gravées dans Van Alkemade, pl. XXVI, n° 1. Nous croyons que le due se sera servi du même graveur : le mot *nova* précédant celui de *moneta* est une traduction servile de *nieuwe munt*, malgré les exigences de la langue latine.

Sans nous arrêter aux variétés des pièces connues, nous avons remarqué parmi les monnaies des évêques d'Utrecht les suivantes :

XVIII. Denier de l'évêque Burehard, au type de ceux de ses successeurs. On ne connaissait de cet évêque aucune

pièce avant celle qu'a publiée M. von Koehne, *Ueber die im Russischen Reiche gefundenen abendlaendischen Münzen*, p. 95, n° 226, au type des monnaies de Brunon III, frappées en Frise.

*Av.* B · RCTR · V. Buste à droite, nu-tête, devant lui la crosse.

*Rev.* ✠ TRAIE · VM. Croix cantonnée de quatre étoiles à sept pointes.

XIX. Obole au demi-denier d'Otton III, de Gueldre, au même type de son denier, publiée par Van Mieris, pl. IV, n° 1.

*Av.* ✠ OTT — OEP. Buste mitré à gauche, la crosse dans la droite.

*Rev.* ✠ TRPIECTUM. Croix pattée, cantonnée de deux étoiles à cinq pointes et de deux annelets dans lesquels un point; aux extrémités des bras de la croix, quatre points.

XX. Demi-gros de David de Bourgogne.

*Av.* ✠ DAVID ✘ DE ✘ BVRGONDIT ✘ EPIS ✘ TRPIEC. Armes écartelées, remplissant tout le champ de la monnaie, au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> Bourgogne nouvelle, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parti Bourgogne ancienne et Flandres, au surtout du lion brabançon : en pointe la brisure de bâtardise.

*Rev.* ✠ MONET-IT ✘ NOV-T ✘ EPIS-TRPIEC. Croix coupant la légende, cantonnée de D-T-V-I, au centre de la croix D.

Notre demi-gros diffère de celui qu'a publié M. Balfort,

II, n° 10, non-seulement par les armes au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, qui sont chez nous d'azur à trois fleurs de lis, chez M. Balfort, d'azur à une seule fleur de lis.

Quoique d'un temps postérieur, nous n'avons pas voulu passer sous silence, à cause de leur rareté, les deux pièces suivantes, frappées dans les Provinces-Unies, après qu'elles eurent abjuré Philippe II.

XXI. Nous ne donnons que l'avvers du *noble à la rose* de la ville de Campen', copié fidèlement de celui qui fut frappé par la ville de Gand.

Av. MON - AVR · CIVI · CAMPEN · VALO — FLAN.

Homme armé et couronné à mi-corps dans un navire; l'épée haute dans la droite, dans la gauche écusson au lion portant un petit écusson de Campen à la porte de ville ou château. Dans la bannière on voit le même lion portant l'écusson au château. Le revers est absolument conforme aux nobles de Gand à la légende ✠ NISI. DOMINVS SERVAVERIT. CIVITATEM. FRVSTRA.

XXII. On connaît assez l'histoire de la perfidie de Georges de Lalaing, comte de Rennenberg, jadis partisan zélé des états, et comment, après avoir fait à la sourdine la paix avec Philippe II, il livra la ville de Groningue aux Espagnols, en 1580. Les états du plat pays, dit *Groninger Ommelanden*, restèrent fidèles à la cause de la liberté; ils se constituèrent en états de la Frise, entre l'Ems et le Lauwers, et firent comme tels battre monnaie. On connaît, entre autres, leurs rares écus que Verkade a fait graver dans son

*Muntboek*, pl. 190. La petite pièce suivante, le demi-sou, a échappé aux investigations de ce zélé numismate, probablement parce que la trouvaille dont cette pièce a fait partie, et qui se composait de demi-sous d'Arnhem, de pièces de 3 mites de Nimègue et des trois villes impériales de l'Overysel, de mites de Hasselt et de demi-plaeks de Zutfen, n'était pas parvenue à sa connaissance, et que M. Becker n'était pas toujours très-communicatif :

*Av.* MON — STAT — FRI — SÆ. Croix ancrée, cantonnée de deux tréfeuilles et deux points.

*Rev.* INT · AMA · Z · LAVBACV. Écusson couronné, coupé, le premier parti, le second parti de deux : en surtout l'écusson barré des *Ommelandes*.

Il est difficile de bien blasonner ces armes, à cause du petit module de la pièce : ce sont les armoiries des cinq membres Hunsingo, Fivelgo, Westerkwartier, Oldampten et Gorecht.

Quoique les seigneurs de Heinsberg ne fussent pas seigneurs d'origine belge, ils ont souvent figuré dans l'histoire du pays de Liège, Looz, etc., et imitaient souvent les espèces de leurs voisins d'Outre-Meuse. Comme la *Revue* a déjà ouvert, tome V, ses colonnes à l'article intéressant de M. Piot, sur leurs monnaies, nous espérons que les lecteurs de ce recueil nous sauront gré d'avoir donné ici une petite place à deux pièces inconnues, autant que nous sachions.

XXIII. La première est un petit denier ou maille à tête au type de ceux des comtes Florent IV et V de Hollande.



*Av.* \* ΜΟΝΕΤΑ · ΒΛΑΝΚΕΒ. Tête nue à gauche.

*Rev.* · IN — ΝΟΗ — ΙΝΕ — ΔΗΙ. Croix coupant la légende, cantonnée de quatre rosettes.

Godefroid II ayant possédé la seigneurie de Blankenberg aussi bien que son frère Waleran, il est douteux à qui des deux notre pièce doit être attribuée. La conformité du coin et de la légende du revers plaide assez pour l'attribuer à un seigneur de la maison de Heinsberg.

XXIV. La Revue nous a déjà offert les gravures de plusieurs monnaies de Thierry III de Heinsberg, comme comte de Looz. La pièce que voici mérite toute l'attention des numismates, ne fût-ce qu'à cause de la légende singulière du revers :

*Av.* ✠ ΘΕΟΔΡΙΕ' ✕ COMES ✕ LOSSENSIS.

Même type que le gros d'Adam de Berg, décrit au n° 14.

*Rev.* ✠ ΜΟΝΕΤΑ ✕ ΕΣΤ ✕ ΔΕ ✕ ΓΗΤΑΝΓΕΛΤ.

Lion couronné à queue fourchue, dans une épicycloïde à dix lobes.

Gangelt, étant un fief, ou bien faisant partie du comté de Looz, notre pièce peut servir à compléter la numismatique loozaine.

Nous avons achevé notre tâche, quant aux monnaies inédites des Pays-Bas les plus remarquables de la collection Becker. Plusieurs circonstances ont contribué à en ralentir la publication. La Revue n'ayant jamais refusé une place à la publication de pièces, qui n'avaient pas rapport aux

Pays-Bas, mais bien à des seigneurs français, nous espérons que le petit complément à notre notice trouvera aussi un accueil favorable.

Il s'agit ici en premier lieu d'un beau florin d'or inédit de la Lorraine, qui est resté inconnu à M. de Sauley :

XXV. *Av.* × CAROLVS . DEI . GRATIA. Buste cuirassé à droite, avec barbe et moustache, du duc Charles III.

Le revers est sans légende, seulement il y a le millésime 15—88 aux côtés de l'écusson supérieur, burelé d'argent et de gueules, qui est de Hongrie : sept écussons sont ainsi disposés en cercle, tous couronnés; entre les autres écussons se trouve cinq fois la croix patriarcale ou de Jérusalem : les autres écussons sont les pals d'Arragon, la croix de Jérusalem, les bars adossés de Bar, les lions contournés de Gueldre, les lis d'Anjou et les lis de Naples : les parties inférieures forment une espèce d'étoile, arrangée en écusson à la bande, chargée des trois alérions de Lorraine.

Cette pièce ne peut être une médaille, le titre de l'or étant trop faible; aussi le poids, qui est de 3.57 grammes, la fait ranger parmi les florins. Ni Kœhler, dans son *Ducaten Kabinet*, ni le catalogue de la collection, si riche en or, du baron von Wambold n'en font mention.

XXVI. La dernière pièce, que nous soumettons à l'examen de nos lecteurs, qui nous pardonneront bien d'avoir si longtemps abusé de leur bienveillance, est une véritable charade ou énigme numismatique, que, avouons-le franchement, nous ne sommes pas parvenu à éclaircir; nous

prions la rédaction d'admettre cette dame inconnue en compagnie de tant de nobles ducs et comtes, pour que d'autres plus heureux que nous, parviennent à nous apprendre si elle est d'illustre naissance, ou non.

Comme on l'aura deviné déjà, il s'agit d'une dame, et d'une bien belle dame. Qu'on en juge par la gravure !

*Av.* VIOLANTE . LOM o PRIN . AVR. Buste de femme à droite, coiffure des premiers temps du règne de Louis XIV, à l'exergue E\*D.

*Rev.* DEVS . PROTECTOR MEVS. Écusson couronné, à trois fleurs de lis imités, laquelle contrefaçon ressemble à trois aiglons ou autres oiseaux; aux côtés de l'écusson 15—66, entre les fleurons de la couronne. B—I—S—\*.

Cette pièce singulière en argent fin est une imitation, si ce n'est contrefaçon, de la division de l'écu, gravé chez Duby, pl. XLVII, n° 9, d'Anne Marie Louise, souveraine de Dombes. Les lettres entre les fleurons de la couronne font penser au mot FIDES des monnaies des ducs de Mantoue, et inscrit aussi sur leurs pièces frappées à Archies.

Peine inutile d'examiner les généalogies des princes de Lorraine, de Savoye, de Gonzague, d'Orléans, de Longueville, pour parvenir à découvrir la naissance de notre belle inconnue.

Nous prions nos confrères, surtout ceux de France, sa patrie apparente, de vouloir examiner la monnaie, et nous espérons qu'ils parviendront à un plus heureux résultat que nous.

Voilà un texte bien maigre sur vingt-six monnaies des plus rares ; notre seule excuse est l'assurance que les monnaies indiquées par nous, étaient bien inconnues. Il n'en est pas ainsi des princes et seigneurs, qui les ont fait frapper.

J. F. G. MEYER.

La Haye, 10 novembre 1855.

---



1.

A.



2.

OR.



3.

A.



4.



5.



6.





7.



A.



10.



A.



9.



A.



11.



A.



8.



OR.



12.



A.



13.

A.



19. A



14.

A.

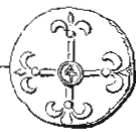


20. A.



15.

A.



16.

A.



17.

A.



12.



18.

A.



OR.



22. A.



24.

A.



23.



A.



25.

OR.



26.



1.



A.



2.

Æ.



3.



Æ.